UQÀM | Département d'histoire
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS

Adopté par les étudiant.e.s du cours le 11 septembre 2025

HIS8050-040	APPROCHES DU MOYEN ÂGE
Numéro du cours	Titre du cours

A-2025	3	(SUR MOODLE)
Session	Nombre de crédits	Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

POLLARD, RICHARD MATTHEW	6841	POLLARD.RICHARD_MATTHEW@UQAM.CA	A-6345
Nom et prénom	Poste	Courriel	Bureau

HORAIRE DU COURS ET DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Jeudis de 18h00 à 21h00, en présentiel. Le local sera communiqué directement aux personnes inscrites.

Heure de bureau, les lundis, 14h00-15h00. De préférence par **Zoom** (lien sur Moodle). Les RVs Zoom peuvent également être fixés par courriel.

Table des matières

1 Description du cours officielle 2
2 Place du cours dans le programme - Objectifs du cours 2
3 Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage 2
3.1 Formules pédagogiques 3
4 Sommaire des évaluations - Pondération 5
5 Calendrier du cours 5
6 Modalités du cours 9
6.1 Modalités de participation au cours 9
6.2 Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation 9
6.3 Modalités de remise des travaux 9
6.4 Modalités de consultation des travaux et des examens 9
6.5 Modalités d'évaluation de la langue 9
6.6 Modalités d'évaluation des enseignements 9
7 Bibliographie - Médiagraphie 10
7.1 Documentation obligatoire 10
7.2 Documentation complémentaire 10
8 Références 12
8.1 Règlement no 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat 12
8.2 Documents additionnels d'information 12
8.3 Règlements pédagogiques du département d'histoire 13
8.4 Politique no 16 contre le harcèlement sexuel / Politique no 42 contre le harcèlement psychologique 14
8.5 Compétences 14

1 DESCRIPTION DU COURS OFFICIELLE

L'objectif de ce séminaire de maîtrise est de présenter quelques approches de la période médiévale et de discuter certains grands problèmes de l'historiographie de la période avec les étudiant/e/s. Par son appellation même – un âge moyen – la période n'a jamais su se libérer du legs de ses inventeurs, les humanistes, qui l'opposaient aux ères brillantes de l'Antiquité et de la Renaissance. Notre perspective sur le Moyen Âge, à la fois notion et période historique, permettra de le repenser au temps de l'histoire mondiale, en réfléchissant sur ses limites, ses difficultés et son intérêt pour l'historien du XXIe siècle. On s'attachera en particulier à quelques thèmes classiques ou nouveaux de l'historiographie de la période, autour de dossiers récemment (ré)ouverts, pour réfléchir aux transformations historiographiques des traits permettant de caractériser la période. Enfin ce séminaire donnera l'occasion d'introduire aux techniques et méthodes utilisées pour étudier les sources du Moyen Âge.

(https://etudier.uqam.ca/cours?sigle=HIS8050)

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIFS DU COURS

Idéalement, les étudiant(e)s quitteront le cours avec les connaissances et compétences suivantes :

1. Compréhension critique (et positive) de plusieurs développements, tendances et thèmes importants pour l'historiographie du Moyen Âge;
2. La capacité à lire, comprendre, analyser, synthétiser, et critiquer les monographies, les comptes-rendus critiques ainsi que les articles/chapitres scientifiques dans le domaine de l'histoire médiévale.
3. La capacité à appliquer les points ci-dessus à l'oral et surtout dans les travaux écrits.
4. La capacité à juger l'importance d'une publication pour le domaine;
5. Une compétence à rédiger un compte-rendu critique;
6. La capacité à discuter avec les autres étudiant(e)s et le professeur d'une manière constructive et respectueuse.

3 CONTENU DU COURS - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Le « Moyen Âge » est-il lointain, sombre et aride? sans pertinence aujourd'hui? une chose à laquelle seuls les historiens antiquisants s'intéresseraient? Ou est-il plutôt une période dynamique, vivace, et toujours méconnue, avec ses précédents et parallèles instructifs sur des problèmes actuels? Dans ce cours, nous explorerons cette deuxième proposition, notamment à partir des écrits et débats d'historiens du Moyen Âge.

L'étude du Moyen Âge, par exemple, aide à donner une belle perspective sur les différences, et les similitudes, entre les francophones et les anglophones, une question de pertinence pérenne au Québec et au Canada. Ou bien, pour mieux apprécier les conséquences des changements climatiques, les recherches sur le climat médiéval deviennent de plus en plus attrayantes. Nous pourrions ajouter que l'instabilité du travail et de l'économie à la tâche que nous éprouvons aujourd'hui ont pareillement des précédents médiévaux, qui s'offrent à nous comme des solutions potentielles. Les nouveaux nationalismes de la suprématie blanche, qui d'ailleurs s'insinuent à travers les démocraties occidentales, prennent surtout (et malheureusement) racine dans l'abus de l'histoire médiévale par les (quasi-)historiens du dix-neuvième siècle. Ou finalement, alors que nous nous battons aujourd'hui

encore pour l'équité des genres, les recherches sur le statut complexe des femmes médiévales (et même les mouvements féministes) deviennent vite des sources d'inspiration.

L'étude du Moyen Âge devrait donc intéresser tout le monde, notamment en raison de ces perspectives méconnues et profitables sur le présent. En outre, l'historiographie du Moyen Âge fascine parce qu'elle révèle la richesse toujours mal appréciée de ces dix siècles regroupés sous l'étiquette « Moyen Âge », ainsi que la contribution de ses historiens à l'historiographie.

Encore plus significatif, une appréciation de l'historiographie du Moyen Âge est également essentielle pour tous les historiens tout simplement parce que sans « Moyen Âge », il n'y a plus d'histoire moderne ni d'histoire ancienne. Sans le Moyen Âge comme faire-valoir, il devient vite impossible de définir ce qui est ancien, et ce qui est moderne. À la fin du cours, nous aurons l'occasion de contester la justesse et l'utilité de cette idée du « Moyen Âge » (et « médiéval »), avec ses implications notables non seulement pour l'histoire européenne, mais aussi pour l'histoire globale.

Deux dernières incitations pour suivre le séminaire seraient une semaine sur le Moyen Âge en film, et l'opportunité pour les étudiant(e)s du cours de choisir les thèmes pour deux séances.

Enfin, pour comprendre l'histoire récente, moderne, ancienne, et « médiévale », ce cours sera aussi essentiel que passionnant.

3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES

ENSEIGNEMENT HEBDOMADAIRE

Chaque semaine (sauf la première) contiendra surtout une séance en présentiel. Nous nous réunissons pour discuter les lectures autour d'une série de questions posés sur Moodle. Chaque semaine (ou presque), un(e) étudiant(e) aura l'occasion de résumer brièvement nos lectures (voir ci-dessous), afin de stimuler la discussion.

ÉLÉMENTS DE L'ÉVALUATION

1. COMPTE-RENDU CRITIQUE D'UN LIVRE, AINSI QUE SES COMPTES-RENDUS (C. 1500 MOTS) [35%]

a) Objectifs

Assurer que les étudiant(e)s aient acquis les compétences et connaissances décrits comme Objectifs du cours (ci-dessus), notamment nos. 1–3, 5.

b) Démarche

Ici l'étudiant(e) pourra choisir n'importe monographie en histoire publiée depuis 1980 pour sa lecture (l'idéal serait de le faire approuver par le professeur). L'exercice demandera que l'étudiant lisent pareillement plusieurs (au moins 4) comptes-rendus critiques publiés à propos du même livre. L'étudiant(e) devrait ensuite rédiger un compte rendu critique sur le livre, mais également sur les comptes-rendus eux-mêmes : qui a écrit le meilleur compte-rendu, et pourquoi? Qui a bien saisi les enjeux, les fautes, l'importance du livre, et qui failli à sa tâche?

Le texte devrait monter à environ 1500 mots, ±10%, références exclues. Pour une guide quant à la composition d'une récension/compte rendu, voir Letourneau, *Le coffre à outils du chercheur débutant : guide d'initiation au travail intellectuel* (Boréal, 2006), ch. 1 (19—34) [sur Moodle].

c) Évaluation

L'évaluation de l'exercice sera basée principalement mais non exclusivement sur les critères suivants :

1. **L'écriture** : le texte doit être clair, logique, concis, persuasif, et doit employer le ton approprié.
2. **Synthèse :** la qualité et la justesse de la synthèse du livre et les comptes-rendus, et la place du premier dans le champ,
3. **Critique/analyse :** la qualité et la justesse de la critique de la monographie, et de ses comptes-rendus.
4. **Recherche** : le texte doit faire preuve d'une lecture diligente de l'historiographie autour du sujet de l'article, et un véritable effort de trouver les meilleurs comptes-rendus critiques publiés dans les revues scientifiques.
5. **Références** : les informations dans l'article doivent comporter des références appropriées, établies suivant les conventions bibliographiques du département d'histoire de l'UQAM.

2. ÉTUDIER UN ARTICLE CLASSIQUE (C. 1000 MOTS) [25%]

a) Objectifs

Pour répondre aux objectifs 1–5 du cours.

b) Démarche

Beaucoup d'articles scientifiques publiés en histoire ne sont guère lus. D'autres deviennent des classiques, cités et référencés des milliers de fois par les autres historiens après leur publication (e.g. J. Scott, « Gender: A Useful Category of Historical Analysis », *The American Historical Review*, 91.5, 1986 : 1053–1075). Afin d'encourager les étudiant(e)s à essayer d'écrire le dernier et non le premier, il faut bien comprendre ce qui les distinguent. Pour cet exercice, les étudiant(e)s auront donc à trouver un article/chapitre fondateur et classique dans l'historiographie médiévale, un *très* souvent cité/référencé (≈250+ fois), et offrir une esquisse de son importance, et expliquer les raisons pour son succès.[1]

La forme de l'étude est laissée à l'étudiant(e), pourvu qu'elle comprenne une synthèse critique de l'article et sa situation, un aperçu de son impact, et une analyse de cette réception. Le texte devrait monter à environ 1000 mots, ±10%, références exclues. Pour juger le nombre de citations pour une publication, utilisez surtout Google Scholar.

c) Évaluation

L'évaluation de l'exercice sera basée principalement mais non exclusivement sur les critères suivants :

6. **L'écriture** : le texte doit être clair, logique, concis, persuasif, et doit employer le ton approprié.
7. **Synthèse :** la qualité et la justesse de la synthèse de l'article, et sa place dans le champ.
8. **Critique/analyse :** la qualité et la justesse de la critique de l'article, et de sa réception.
9. **Recherche** : le texte doit faire preuve d'une lecture diligente de l'historiographie autour du sujet de l'article.
10. **Références** : les informations dans l'article doivent comporter des références appropriées, établies suivant les conventions bibliographiques du département d'histoire de l'UQAM.

[1] E.g. Jacques Le Goff, « Au Moyen Age: Temps de l'Église et temps du marchand », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 15, nº 3 (1960): 417-33; Elizabeth A. R. Brown, « The Tyranny of a Construct: Feudalism and Historians of Medieval Europe », *The American Historical Review* 79, nº 4 (1974): 1063-88, https://doi.org/10.2307/1869563; Caroline Walker Bynum, « Did the Twelfth Century Discover the Individual? », *The Journal of Ecclesiastical History* 31, nº 1 (janvier 1980): 1-17, https://doi.org/10.1017/S0022046900036186; Patrick Geary, « Sacred commodities: the circulation of medieval relics », dans *The Social Life of Things: Commodities in Cultural Perspective*, éd. par Arjun Appadurai (Cambridge: Cambridge University Press, 1986), 169-92, https://doi.org/10.1017/CBO9780511819582.008.

3. PARTICIPATION [20%]

a) Objectifs :

Pour répondre à l'objectif nos. 3 et 6 du cours, et pour assurer l'apprentissage et la participation aux cours tout au long du semestre.

b) Démarche :

Comme décrit ci-haut, chaque semaine du semestre des séances en présentiel pour discuter les lectures.

c) Évaluation :

Si les étudiant(e)s se présentent pour la séance, ils/elles recevront une note complète pour la séance.

4. PETITES PRÉSENTATIONS [20%]

a) Objectifs

Surtout pour répondre aux objectifs 2–3 du cours.

b) Démarche

À travers la session, chaque étudiant(e) aura à lire préalablement et ensuite présenter (avec un résumé *critique*) quelques ouvrages (surtout des articles scientifiques) à l'orale durant les séances du séminaire. Ces textes seront généralement les lectures obligatoires choisis pour la semaine. Les petites présentations seront de 10 à 15 minutes (plus c'est court, mieux c'est), et ouvriront à une discussion parmi les participants du séminaire.

c) Évaluation

Un effort honnête (mais pas nécessairement parfaite), et pas trop long, méritera une note complète pour cette tâche.

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS - PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
Participation aux séances	**20%**	***passim***
Petites présentations des lectures (1 ou 2)	**20% ou 2x10%**	***passim***
Étude d'un article classique et son impact	**25%**	**6 nov.**
Compte-rendu critique d'un livre et ses comptes-rendus	**35%**	**4 déc.**

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant la séance
Séance 1	4 sept. 2025	L'invention et l'étude du Moyen Âge.	• Verdon, *Le Moyen Âge*, ch. 1–2 (50pp). • Arnold, *What is Medieval History?* (2021), ch. 1, 1-22, ch. 3, 59-93.

Séance 2	11 sept.	Le Moyen Âge anglophone, le Moyen Âge francophone : deux solitudes?	• R.M. Pollard, « Introduction », dans Pollard (dir.), *Le Moyen Âge de l'autre solitude* (Classiques Garnier, à paraitre). • F. Gingras, « Un autre Moyen Âge et le Moyen Âge des autres ». • G. Constable, « The Many Middle Ages. Medieval Studies in Europe as seen from America ».
Séance 3	18 sept.	Le réchauffement climatique, à la médiévale.	• Huntington, *Civilization and Climate* (1915), Ch. 1 (10pp). • Emmanuel Le Roy Ladurie, « Histoire et Climat », *Annales* 14 (1959): 3-34. • Pierre Alexandre, *Le climat en Europe au Moyen Âge* (1987), introduction : 9-48. • Michael McCormick, « Climates of History, Histories of Climate: From History to Archaeoscience », *The Journal of Interdisciplinary History* 50, n° 1 (2019): 3-30, https://doi.org/10.1162/jinh_a_01374.
Séance 4	25 sept.	L'économie à la tâche : les solutions médiévales?	• Pirenne, *Histoire économique* (1933, rév. 1969), pp. 153–163. • Le Goff « Les métiers et l'organisation du travail » (1972), • Destemberg « Le modèle parisien des *cessationes a sermonibus et lectionibus* » (2011)
Séance 5	2 oct.	Abuser du Moyen Age pour abuser du présent : le nationalisme et la suprématie blanche.	• Geary, *Quand les nations font l'histoire*, ch. 1, 2 et ch. 6. • CR par J.-P. Genet, *Annales* 58 (2003).
Séance 6	9 oct.	Le genre et les femmes dans (l'étude du) Moyen Âge.	• Eileen Power, *Les femmes au Moyen Âge*, ch. 1, 13-36. • Jeanne, « La France : une délicate appropriation du genre » (2008) • Bennett et Karras, « Women, Gender, and Medieval Historians » (2013) • Herlihy, « Land, Family and Women in Continental Europe, 701-1200 » (1962) • Kelly, « Les femmes ont-elles connu une Renaissance ? » (2019 [1977])
Séance 7	16 oct.	**Thème choisi par les étudiant(e)s.**	
-	23 oct.	*Semaine de lecture*	
Séance 8	30 oct.	Le Moyen Âge (il)lettré? L'(an)alphabétisation et le mot écrit au Moyen Âge.	• Petrucci, « Lire au Moyen Âge » (1984) • R. McKitterick, « Les femmes et l'alphabétisation au haut Moyen Âge », trad. J.-F. Aubé-Pronce, dans Pollard (dir.), *Le Moyen Âge de l'autre solitude* (Classiques Garnier, à paraitre). (Moodle)

			• Duval, « La littéracie des femmes à la fin du Moyen Âge » (2018), pp. 227–248.

Séance 9	6 nov.	Le Moyen Âge à travers le miroir, obscurément : l'enfer, le paradis, et le purgatoire de l'au-delà médiéval	• Gourevitch, « La divine comédie avant Dante » (73pp).
			• Deux courts compte-rendus :
			  ○ Carozzi, C.R. sur Dinzelbacher (1981) (4pp).
			  ○ De Wilde, C.R. sur Carozzi (1994) (3pp).
			• Pollard, *Imagining the Medieval Afterlife*, introduction originale (non publiée) (26pp).

Séance 10	13 nov.	La quantitatif n'est pas la qualitatif, mais le quantitatif possède une qualité en soi : le Moyen Âge chiffré.	• D. Herlihy, « Vieillir à Florence au Quattrocento », *Annales* 24.6 : 1338–1352. • Herlihy et C. Klapisch-Zuber, *Les Toscans et leurs familles* (1978), « La Castato et l'ordinateur », pp. 101–106 & Appendice V, pp. 655–664. • R.M. Pollard et A.-G. Weber, « Le canon des Pères à l'époque carolingienne et la place de Flavius Josèphe », *Revue d'études augustiniennes et patristiques* 67, nº 2 (2021): 275-318, https://doi.org/10.1484/J.REA.5.131239.
Séance 11	20 nov.	**Thème choisi par les étudiant(e)s.**	
Séance 12	27 nov.	Le médiévalisme et le Moyen Âge au cinéma	• Ferré, Vincent. «Médiévalisme (concept)». Dans *Dictionnaire du Moyen Âge imaginaire: le médiévalisme, hier et aujourd'hui*, édité par Anne Besson, William Blanc, et Vincent Ferré, 278-81. Collection Dictionnaire. Paris: Vendémiaire, 2022. • M. Bull, *Thinking Medieval: An Introduction to the Study of the Middle Ages*. Houndmills & New York: Palgrave Macmillan, 2005: Ch. 1, "Popular Images of the Middle Ages", pp. 7-41. • Umberto Eco, « Dix façons de rêver le Moyen Âge ». Dans *Écrits sur la pensée au Moyen âge: essais*, 997-1010. Paris: Bernard Grasset, 2016. • Guyot, Elsa. *Rejouer l'histoire: le Moyen Âge dans les musées du Québec: essai*. Domaine histoire. Montréal: Leméac, 2021: Ch. 1 "Une référencé esthétique et spirituelle", pp. 13-61. • Chanoir, « Le médiévalisme à l'écran ».
Séance 13	4 déc.	Le Moyen Âge et l'histoire globale.	• N. Weill-Parot, « Recherche historique et « mondialisation » : vrais enjeux et fausses questions. L'exemple de la science médiévale » *Revue Historique*, vol. 316.3 (671), 2014, pp. 655–673. • F. Alazard, « Une ou des Renaissances ? », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 58-4, no. 4, 2011, pp. 125-133.

			• R.I. Moore, « A Global Middle Ages? », dans J. Belich et al. (dir.), *The Prospect of Global* History (Oxford, 2016), pp. 80–92. • Ertl et Oschema, « Les études médiévales après le tournant global » (2021)
Séance 14	11 déc.	L'obsolescence du Moyen Âge comme période?	• Heers, *Le Moyen Âge : une imposture*, ch. 1–2. • Timothy Reuter, « Medieval: another tyrannous construct? », *Medieval History Journal*, 1.1 (1998) 25-45. • C. Symes, « When We Talk about Modernity », *The American Historical Review* 116.3 (2011): 715-26. • Jussen, « Richtig denken im falschen Rahmen? » (en trad. fr.)

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Pour les séances en classe, les étudiant(e)s sont demandés ordinairement d'être présent(e)s, et de participer de manière dignifiée, positive, respectueuse, et constructive à la discussion avec le professeur et les autres étudiant(e)s. Les autres détails de participation seront abordés lors de la première séance.

6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier la non-remise, ou la remise tardive de l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable, et idéalement devra discuter avec (ou prévenir) le professeur en avance. Dans ces cas, l'option de reprendre l'examen sera possible. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – Règlements pédagogiques.

6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de **5 %** par jour ouvrable – Règlements pédagogiques.

Chacun des deux travaux écrits doit porter la déclaration suivante sur une page titre, « signée » (autant que possible) et datée par l'étudiant(e) :

> Je déclare par la présente que les idées, analyses et conclusions de ce travail sont issues de mes propres réflexions et efforts intellectuels, conformément aux valeurs d'intégrité académique telles qu'exprimées dans le Règlement no 18 de l'UQAM. Je confirme n'avoir utilisé l'intelligence artificielle générative qu'avec l'autorisation de mon enseignant.e et avoir mentionné toute contribution de cette nature.
>
> [SIGNATURE] [DATE]
>
> [Nom imprimé]

Les travaux écrits doivent tous être remis en format PDF, suivant les règles de présentation de l'UQAM pour les mémoires et thèses.

6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session A-2025, les travaux corrigés sont remis par des modalités numériques (en ligne, Moodle, courriel). Les travaux de fin de session peuvent être transmis, suit à la demande de l'étudiant(e). Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du *Guide* - La correction de la langue (orthographe, conjugaison, syntaxe) compte pour un pourcentage minimum de 10 % de l'évaluation de chaque travail écrit.

6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique n° 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (http://www.evaluation.uqam.ca/).

7 BIBLIOGRAPHIE - MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Vous référez au guide de présentation de la bibliographie : http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

Aucun manuel n'est requis pour ce cours. Les lectures obligatoires seront principalement diffusées par Moodle. En général, elles ne dépasseront jamais ~125 pages par semaine, ou bien 3 articles/chapitres/sections (le plus petit prévalant). Quelques titres qui pourront servir comme guides facultatives :

- *Être historien du Moyen Âge au XXIe siècle* (Paris : Éditions de la Sorbonne, 2008).
- Jacques LE GOFF et Guy LOBRICHON (dir.), *Le Moyen Âge aujourd'hui. Trois regards contemporains sur le Moyen Âge* (Paris : Leopard D'Or, 1998).
- Alain GUERREAU, *L'Avenir d'un passé incertain. Quelle histoire du Moyen Âge au xxie siècle ?* (Paris : Le Seuil, 2001). *Lege cum cautela*.
- Régine PERNOUD, *Pour en finir avec le Moyen Âge* (Paris : Le Seuil, 1979).

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

- AMALVI, Christian, « Moyen Âge », dans *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, 1999, 790-805p.
- AMALVI, Christian, *Le goût du moyen âge*, Boutique de l'histoire, 2002, 334p.
- ARNOLD, John H., , 170p.
- BAK, János M. et KARTHAUS, Nicola (dir.), *Usages et mésusages du Moyen Age du XIXe au XXIe siècle*, München, Fink, 2009, MittelalterStudien des Instituts zur Interdisziplinären Erforschung des Mittelalters und seines Nachwirkens n˚ 17, 365p.
- BENTLEY, Michael, *The Routledge Companion to Historiography*, London, 1997.
- BULL, M., *Thinking Medieval: An Introduction to the Study of the Middle Ages*, Palgrave Macmillan UK, 2005, 158p.
- CANTOR, Norman F., *Inventing the Middle Ages: The Lives, Works, and Ideas of the Great Medievalists of the Twentieth Century*, Lutterworth Press, 1992, 477p.
- CLASSEN, Albrecht (éd.), *Handbook of medieval studies: terms, methods, trends*, Berlin; New York, de Gruyter, 2010, 3 tomes.
- COLE, Andrew et D. Vance SMITH, *The Legitimacy of the Middle Ages: On the Unwritten History of Theory*, Duke University Press, 2010, 289p.
- DAGENAIS, J., « Decolonizing the Middle Ages: Introduction », *Journal of Medieval and Early Modern Studies*, vol. 30, n° 3, 1 octobre 2000, pp. 431-448.
- DAVIS, Jennifer R. et Michael MCCORMICK, *The Long Morning of Medieval Europe: New Directions in Early Medieval Studies*, Ashgate Publishing, Ltd., 2008, 380p.

- DAVIS, Kathleen, et Michael PUETT. « Periodization and "The Medieval Globe": A Conversation ». *The Medieval Globe* 2.1 (2015). https://scholarworks.wmich.edu/tmg/vol2/iss1/3.
- DEMADE, Julien, *Pourquoi étudier l'histoire (médiévale) au XXIe siècle ?*, septembre 2011.
- DUFAYS, Jean-Michel, « La place du concept de «moyen âge» dans l'historiographie », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, vol. 65, n° 2, 1987, pp. 257-273.
- *Être historien du Moyen Âge au XXIe siècle* (Paris : Éditions de la Sorbonne, 2008).
- GEARY, Patrick J., *Quand les nations refont l'histoire: l'invention des origines médiévales de l'Europe*, Aubier, 2004, 242p.
- GUERREAU, Alain, « Situation de L'Histoire Médiévale », *Medievalista on-line*, vol. 5, 2008.
- GUERREAU, Alain, *L'avenir d'un passé incertain: quelle histoire du Moyen Age au XXIè Siècle?*, Éd. du Seuil, 2001, 358p.
- HOLMES, Catherine et Naomi STANDEN, « Introduction: Towards a Global Middle Ages », *Past & Present*, vol. 238, n° suppl_13, 1 novembre 2018, pp. 1-44.
- HOLT, Andrew P., « Historical Studies », dans A. CLASSEN (dir.), *Handbook of medieval studies. Terms - methods - trends*, 2010, 639-650p.
- JONES, Chris, Conor KOSTICK, et Klaus OSCHEMA, éd. « Why Should we Care about the Middle Ages? Putting the Case for the Relevance of Studying Medieval Europe ». Dans *Making the Medieval Relevant*, 1-30. De Gruyter, 2019. https://doi.org/10.1515/9783110546316-001.
- LE GOFF, Jacques et Guy LOBRICHON, *Le Moyen Age aujourd'hui: trois regards contemporains sur le Moyen Age : histoire, théologie, cinéma : actes de la Rencontre de Cerisy-la-Salle, juillet 1991*, Le Léopard d'or, 1998, 348p.
- LE GOFF, Jacques et Jean-Marie SCHMITT, « L'histoire médiévale », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, vol. 39, n° 153, 1996, pp. 9-25.
- LE GOFF, Jacques, *À la recherche du Moyen Âge*, Paris, Points, 2003.
- LE GOFF, Jacques, *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Le Seuil, 2014, 100p.
- MAZEL, Florian, « Un, deux, trois Moyen Âge… Enjeux et critères des périodisations internes de l'époque médiévale », *Atala. Cultures et sciences humaines*, n° 17, 2014, pp. 101-113.
- MOORE, R. I., « Medieval Europe in World History », dans *A Companion to the Medieval World*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2009, 561-580p.
- PERNOUD, Régine, *Pour en finir avec le Moyen Age*, Éditions du Seuil, 1977, 159p.
- REUTER, Timothy, « Medieval: Another Tyrannous Construct? », *The Medieval History Journal*, vol. 1, n° 1, 1998, pp. 25-45.
- SMITH, Julia Mary Howard, « Regarding medievalists: context and approaches », dans *The Routledge Companion to Historiography*, 1997, pp. 105-116.
- SPIEGEL, Gabrielle M., *The Past as Text: The Theory and Practice of Medieval Historiography*, JHU Press, 1999, 326p.
- STRATHERN, Alan, « Global Early Modernity and the Problem of What Came Before », *Past & Present*, vol. 238, n° suppl_13, 1 novembre 2018, pp. 317-344.
- SYMES, Carol, « When We Talk about Modernity », *The American Historical Review*, vol. 116, n° 3, 1 juin 2011, pp. 715-726.
- SYMES, Carol, « Introducing the Medieval Globe », *The Medieval Globe* 1.1 (2014). https://scholarworks.wmich.edu/tmg/vol1/iss1/2.
- VERDON, Laure, *Le Moyen Âge*, Paris, Belin, 2003, coll. « Sujets », 287p.

8 RÉFÉRENCES

8.1 RÈGLEMENT NO 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE - PLAGIAT

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e)e, l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement n° 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

8.2 DOCUMENTS ADDITIONNELS D'INFORMATION

Règlement no 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement n° 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant**:**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % à 87 %	A	4,0	
82 % à 84 %	A-	3,7	Très bien
78 % à 81 %	B+	3,3	
75 % à 77 %	B	3,0	
72 % à 74 %	B-	2,7	Bien
68 % à 71 %	C+	2,3	
65 % à 67 %	C	2,0	

8.4 POLITIQUE NO 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL / POLITIQUE NO 42 CONTRE LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

La Politique nº 16 contre le harcèlement sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

La Politique nº 42 contre le harcèlement psychologique : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement psychologique :

- Abus de pouvoir ou d'autorité
- Conflit relationnel
- Incivilité

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique nº 16 et la Politique no 42.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS Trêve pour Elles – point de services à l'UQAM : **514 987-0348**; calacs@uqam.ca ; www.trevepourelles.org
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131**

8.5 COMPÉTENCES

Non applicable.